

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 53-359-1926 Coefficient des taxes télégraphiques.

n° 53-359-1926

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 octobre 1926

Numéro JO
n° 359 du 31/10/1926

Date du numéro
31 octobre 1926

TEXTE INTÉGRAL

l'équivalent du franc-or applicable à la Côte française des Somalis aux taxes télégraphiques à transmettre via Aden est fixé à 6,7 à compter du 20 octobre 1926.